

MARCHÉVILLE INFOS

marcheville28.fr

Janvier – Février 2022



LE MOT DU MAIRE

Que 2022 emporte le virus!

Quel début d'année 2022 ! Le COVID 19 et ses multiples variants ont bousculé la fin d'année 2021 et marquent la nouvelle année 2022 de son sceau sanitaire. Le masque fait son grand retour dans l'espace public, le passe sanitaire devient vaccinal, la quatrième dose et les suivantes se profilent... Dans les hôpitaux, les lits manquent tout comme le personnel soignant... La vaccination des jeunes enfants est même ouverte. La peur sanitaire plane sur le monde et la cinquième vague déferle. Cette pandémie n'est malheureusement pas anodine. Marchéville n'est pas une île. J'ai rencontré des habitants de la commune qui ont perdu des proches, d'autres souffrent encore des effets longs du Covid.

En dépit des mesures prises, la menace de la contamination plane aussi à Marchéville sur le fonctionnement normal de l'école ou de la mairie. Cette année encore, et je le regrette profondément, la cérémonie des vœux avec les habitants ne pourra être organisée. Ce n'est plus une crise sanitaire, mais une situation installée, rebondissante et instable. L'état d'exception devient la norme et les libertés sont restreintes depuis 2 ans. Et pourtant, une forme de renouveau avait permis de se retrouver entre juillet et novembre... Les activités du comité des fêtes et du club des anciens reprenaient. La commune a participé à la mise en œuvre de la vaccination des plus fragiles. Elle a organisé l'application des prescriptions sanitaires dans le domaine périscolaire. Nous avons aussi continué à travailler sur les dossiers municipaux comme celui du mur de la mare de l'église.

Dans ce contexte anxiogène encore amplifié par les médias, les réseaux sociaux et les querelles « d'experts », il est bien difficile de souhaiter une bonne année. Et pourtant, très sincèrement, je souhaite à tous une meilleure année 2022, qu'elle emporte avec elle le virus ! Prenez soin de vous et de vos proches. Bien cordialement.

Vive Marchéville !

Le Maire
Patrick LAGE

UN RETOUR ÉPHÉMÈRE

Entre juillet et novembre, la vie en commun avait repris avec quelques rendez-vous incontournables dans une période dans laquelle la menace du Covid paraissait s'éloigner. Retour sur ces événements 2021.

14 JUILLET

Après une commémoration du 8 mai à huis clos, la commémoration du 14 juillet était une première occasion de se retrouver en plus grand nombre depuis le début de la pandémie. Plusieurs dizaines de personnes étaient présentes devant le monument aux morts. « *Je suis, nous sommes les élus de la crise sanitaire et, avec toutes les restrictions, les interdictions, les attestations, les couvre-feux, nous avons pour le moins manqué d'occasion de nous réunir* », déclarait le maire qui rappelait l'an passé, en l'absence de cérémonie, l'installation sur la mairie et l'école du triptyque républicain « Liberté, égalité fraternité ». Il évoquait voici 232 ans, la rédaction des cahiers de doléance le 1^{er} mars 1789 par l'assemblée électorale représentant les 490 habitants du village. En marque d'attachement aux grands rendez-vous de la mémoire Française, la participation de la commune aux Journées européennes du patrimoine de septembre était annoncée. Elles rassembleront pour une visite guidée de l'église Saint-Chéron une quarantaine de personnes.



et nous l'avons fait, écrit-il ». Le destin tragique des 23 morts pour la France gravés sur le monument aux morts était évoqué par le maire qui annonçait un travail sur l'histoire du village qui reste largement à écrire. La cérémonie se poursuivait par un hommage aux tombes militaires du cimetière.

LE BANQUET DES ANCIENS

Peu après, le banquet offert par la commune aux anciens faisait son grand retour. Il rassemblait dans une très bonne ambiance une trentaine de convives dans la salle du restaurant scolaire. Le repas avait été préparé par le cuisinier municipal. Un hommage particulier était rendu à la doyenne et aux doyens de ces retrouvailles hélas éphémères puisque, avec la 5^{ème} vague de l'épidémie de Covid, le goûter de Noël proposé aux enfants par le Comité des fêtes et la commune était annulé. Tout comme les vœux qui ne pourront pas se dérouler encore normalement cette année pour des raisons sanitaires. Une distribution de colis aux plus de 65 ans qui n'avaient pas assistés au repas complétait ce moment de partage.



11 NOVEMBRE

Ce sont les enfants des écoles qui ont entonné ce 11 novembre la « Marseillaise » pour rendre hommage à « Ceux de 14 », « *Il y a un an, le lieutenant Maurice Genevoix entraît au Panthéon et avec lui tous les combattants de 14-18, de Marchéville et d'ailleurs. (...) Ce que nous avons fait, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes*



DÉBUT DU RECENSEMENT

Le recensement 2022 dans la commune se déroulera du jeudi 20 janvier au samedi 19 février. L'agent recenseur (muni d'une carte professionnelle) se présente chez les habitants pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Ils peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, l'agent recenseur leur distribue les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis convient d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

461 HABITANTS

En attendant les résultats du recensement qui débute, l'Insee vient de communiquer le chiffre de la population légale au 1^{er} janvier 2019 en vigueur au 1^{er} janvier 2022. La population municipale est de 461 habitants, en diminution par rapport aux dernières données. 11 personnes, des résidents secondaires, sont comptées à part. La population totale est de 472 habitants.

LES DATES DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET DES LÉGISLATIVES

Sauf modifications liées à la pandémie, les dates de l'élection présidentielle et des législatives ont été fixées. L'élection du président de la République se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés dont la 3^{ème} circonscription d'Eure-et-Loir.

Cette lettre est éditée par la mairie de Marchéville, 2 place de l'Église. 28120 Marchéville. Tél. 02 37 24 52 36. commune-de-marcheville@orange.fr marcheville28.fr

*Directeur de la publication : Patrick Lage.
Comité éditorial - Rédaction : Patrick Lage
- Thierry Hémon, Marie-Line Amé, Corinne Vaudolon. Imprimé par nos soins.*

LES GROS CHANTIERS ONT AVANCÉ



Les travaux de sauvegarde du mur de la mare de l'église.

Première année complète du mandat, 2021 a permis à certains gros dossiers de se conclure ou d'avancer. Le chantier de la rue du cimetière se terminait pendant l'été et c'est à l'automne que le mur de la mare de l'église était sauvé.

Lancé sous l'ancienne mandature début 2020, le chantier de la rue du cimetière s'est achevé pendant l'été 2021. Un chantier très important comportant l'enfouissement de tous les réseaux, un nouvel éclairage public, l'installation de trottoirs et la création d'une voirie moderne. Son ampleur et la crise sanitaire ont provoqué des retards notamment pour l'enlèvement des poteaux supportant les réseaux aériens. Un chantier d'un montant provisoire de plus de 278 000 euros TTC, dont plus de 188 000 à la charge de la commune. Pour financer ce coût important, l'ancienne municipalité avait souscrit un emprunt de 100 000 euros qui court jusqu'en 2035.

LE MUR DE LA MARE

Autre dossier, celui du mur de la mare de l'église qui, depuis début 2019, menaçait de s'écrouler avec des risques pour la chaussée voisine. La nouvelle équipe s'était engagée à sauvegarder la mare et son mur. Plusieurs solutions ont été proposées, des études et des sondages effectués. Finalement la consolidation du mur par des injections de béton et des éléments métalliques a été retenue. Auparavant, l'origine du problème, un écoulement défaillant des eaux pluviales, était traité. La mise en valeur de la mare se poursuivra et le trottoir sera refait. Une réflexion est aussi menée sur une valorisation du parcours des mares de la commune et la mise en valeur de leur biodiversité.

ARRIVÉE DES COMPTEURS ÉLECTRIQUES INTELLIGENTS

L'opérateur électrique SYNELVA annonce pour 2022 l'installation des compteurs électriques communicants. Les particuliers seront évidemment informés du planning de ces installations.

LA ROUTE DE MARLY REFAITE

Quelques routes notamment Mocquesouris et Marly ont été transférées à la Communauté de communes entre Beauce et Perche. L'entretien lui incombe avec toutes les obligations, y compris sur la sécurité des voies. Défoncée à la suite de travaux entrepris pour le compte de la Communauté de communes, les riverains de la route de Marly attendaient depuis de longues années - et de nombreuses réclamations à la Communauté de communes - la refaite de la chaussée. C'est chose faite depuis peu.